



Cancel culture

Description

Koufra le devoir de mémoire

Le 2 mars 1941, dans le désert de Libye, le colonel Philippe de Hauteclocque, de son nom de guerre Leclerc, a prononcé le serment de Koufra face à ses hommes:

« Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg »

Leclerc a tenu sa promesse. Il a libéré Strasbourg, à la tête de la 2e DB, le 23 novembre 1944.

Tous les ans Strasbourg commémore cette victoire. Aujourd'hui que reste-t-il de cette mémoire glorieuse ?

Le samedi 18 novembre 2023 à 9h, une cérémonie militaire, avec dépôt de gerbes, devant la statue de Leclerc place Broglie, ne rassemble plus la population.

A 10h, place du Château, au pied de la Cathédrale où le drapeau tricolore claque au vent au sommet de la flèche, un défilé militaire se prépare. Un hommage est rendu aux soldats morts dans ce combat.

Ni la maire de Strasbourg, ni la préfète n'ont daigné honorer la cérémonie de leur présence personnelle. Quelques fidèles et beaucoup de touristes étaient présents.

C'est la commémoration du 79e anniversaire de la libération de Strasbourg ! Il n'y a eu aucune annonce dans les DNA, comme les années précédentes.

Il ne faut surtout plus informer la population, le devoir de mémoire n'existe plus.

Franziska

Categorie

1. Art et culture

date créée

27 novembre 2023